

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	7 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T0DA7E
Adresse du site	62, rue du Bac	Hauteur	R+7 (25,39m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 3G/4G/5G NR2100 et 5G NR3500		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts / Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe) Orange présent (70°, 160° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	13/11/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	13/11/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	13/01/2025

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre du projet décrit dans ce dossier, Bouygues Telecom projette l'installation d'une antenne relais pour contribuer à la couverture de ce quartier en 3G, 4G,5G.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (3G/4G), 2100 MHz (partage de la 4G/5G), et la fréquence 3500MHz (5G), orientées vers les azimuts 30°, 150° et 270°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 3m et 10m des antennes Skydome entre 3m et 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	3G/4G/5G (2100): 30° < 4V/m - 150° < 5V/m - 270° < 5V/m 5G (3500): 30° < 3V/m - 150° < 4V/m - 270° < 4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	27.29m pour tous les faisceaux		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 antennes fixées sur système type DEAN repris contre cheminée.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

Date : Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable
	<input type="checkbox"/>
	Défavorable
	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas
	<input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m

Pas d'établissements particuliers dans un rayon de 100m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 3G/4G/5G (2100MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 62 RUE BAC 75007 PARIS--12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimet 30°	Azimet 150°	Azimet 270°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 4 et 5 V/m
Hauteur	19.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimet 150°

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimet 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 62 RUE BAC 75007 PARIS--12E--ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

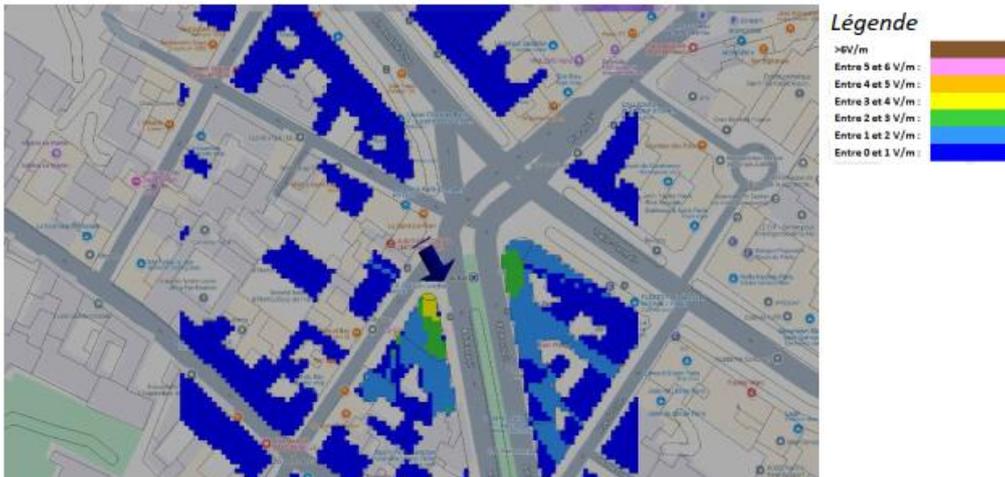
	Azimut 30°	Azimut 150°	Azimut 270°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 150°

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 150°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 22.5 m .

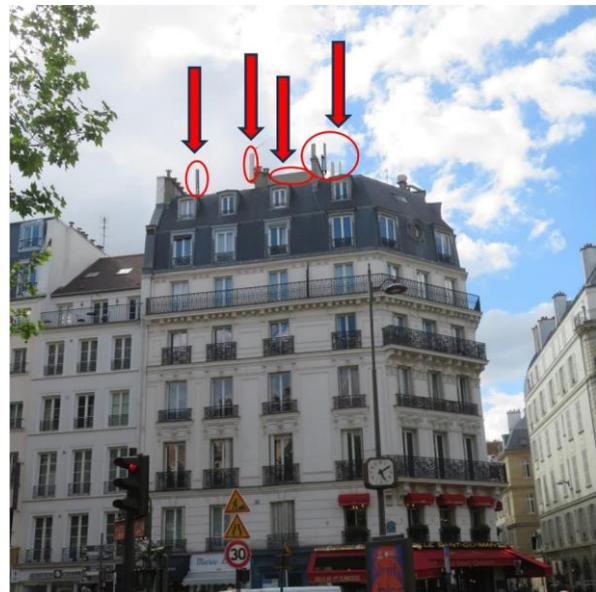


Vue des Antennes Avant/Après

AVANT

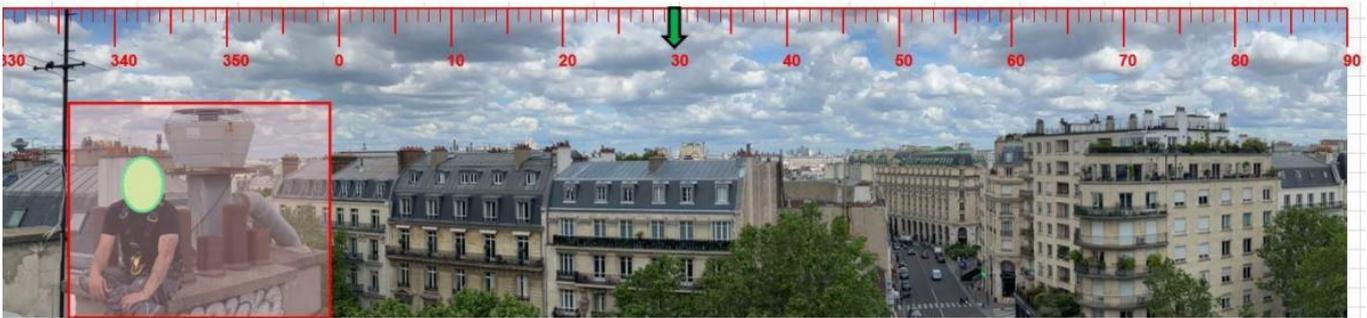


APRES



Vue des Azimuts

Azimut 30° :



Azimut 150° :



Azimut 270° :

